Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
077-287708317-20260330-PV132-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 30/03/2026

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de SEINE-ET-MARNE

SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE SEINE-ET-MARNE

SOUS-DIRECTION ADMINISTRATION - FINANCES
GROUPEMENT JURIDIQUE
SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

BUREAU DU CASDIS

SEANCE DU **30 MARS 2026**

P.V. n° 132
Dossier n° 4 : Demande d'autorisation d'adhésion à la convention cadre constitutive de groupement avec le Conseil Départemental

DELIBERATION DU BUREAU DU CASDIS

Le Bureau du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L1424-27,

VU le Code de la commande publique et notamment les articles L2113-6 et L2113-7,

VU la délibération du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne – PV n° 117-4 en date du 16 juillet 2021 relative aux délégations attribuées au Bureau par le Conseil d'administration,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Seine-et-Marne, relatif à la demande d'autorisation d'adhésion à la convention cadre constitutive de groupement avec le Conseil Départemental,

Décide à l'unanimité,

- **D'approuver l'adhésion du SDIS77 à la convention cadre constitutive de groupement de commandes avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne ;**
- **D'approuver les termes de la convention cadre constitutive de groupement de commandes ;**
- **D'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention cadre.**

La Présidente du Conseil d'administration

Isoline GARREAU